



Objet : Calendrier mini-stages 2024

Cognin, le 17 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver le planning des mini-stages organisés pour permettre à vos élèves de découvrir les formations proposées au Lycée Professionnel Agricole de Cognin.

Pour les accueillir, nous avons choisi d'organiser une prise en charge aux dates suivantes :

<p>Quatrième de l'Enseignement Agricole</p>	<p>jeudi 1 février jeudi 15 février jeudi 7 mars jeudi 14 mars jeudi 21 mars jeudi 4 avril jeudi 11 avril jeudi 2 mai</p> <p style="text-align: right;">de 8h à 16h30, repas compris</p> <p><i>public concerné : élèves de 5^e (2 stagiaires par séance)</i></p>
<p>Troisième de l'Enseignement Agricole</p>	<p>mardi 6 février mardi 5 mars mardi 12 mars mardi 2 avril mardi 9 avril mardi 30 avril mardi 7 mai</p> <p style="text-align: right;">de 8h à 16h30, repas compris</p> <p><i>public concerné : élèves de 4^e (2 stagiaires par séance)</i></p>
<p>CAPA 1 Services à la personne et Vente en espace Rural (SAPVER)</p>	<p>lundi 29 janvier lundi 5 février lundi 12 février lundi 4 mars lundi 11 mars lundi 18 mars</p> <p style="text-align: right;">de 13h à 16h30</p> <p>mardi 30 janvier mardi 6 février mardi 13 février mardi 5 mars mardi 12 mars mardi 19 mars</p> <p style="text-align: right;">de 8h à 11h30</p> <p><i>public concerné : élèves de 3^e (2 stagiaires par séance)</i></p>

Seconde Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires	jeudi 1 février jeudi 8 février jeudi 15 février jeudi 21 mars jeudi 28 mars jeudi 4 avril jeudi 11 avril <div style="float: right; text-align: center;"> } de 8h à 11h30 <u>OU</u> de 13h à 16h30 </div> <i>public concerné : élèves de 3^e (2 stagiaires par séance)</i>
Première Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires	Au cas par cas (prendre rendez-vous) <i>pour les élèves de CAP ou Seconde générale</i>

Afin d'organiser au mieux ces séances de découverte, vous voudrez bien vous adresser à Mme Genestet, CPE, à l'adresse suivante : « camille.genestet@educagri.fr » afin de convenir ensemble d'une date et d'un créneau.

Vous trouverez, en pièce jointe, la convention de mini-stage à faire signer par le/la proviseur/principal.e de l'établissement initial et à retourner **AVANT** le début de la journée d'immersion à la CPE, par mail.

La fiche d'accueil, quant à elle, devra être signée par le/la proviseur/principal.e de l'établissement initial, l'élève, ainsi que ses responsables légaux. Elle devra impérativement être ramenée (dûment signée) par l'élève le jour de son mini-stage.

Veuillez noter que les journées d'immersion pour les futurs élèves de 4ème et de 3ème se dérouleront sur une journée complète avec un repas pris au self qui sera facturé à l'établissement initial du jeune (3€50).

En dehors de ces créneaux, les élèves intéressés par les filières proposées sont cordialement invités avec leurs familles à la **Journée Portes Ouvertes du samedi 23 mars 2024 de 9h00 à 16h00.**

Dans l'attente de recevoir vos élèves, nous vous adressons nos sincères salutations.

N. GHERARDI

